INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SEC.-GÉN.

No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

PROVINCE DE QUÉBEC
Scott
Beauce-Nord
Le 9 avril 2025

Procès-verbal de la cent-soixante-cinquième rencontre du conseil d'administration du COBARIC qui s'est tenue le 9 avril 2025.

Les membres votants suivants étaient présents :

M. Luc Proulx
M. Daniel Samson
M. Éric Durand
Mme Danièle Provencher
Mme Jenny Lehoux
M. Serge Lapointe
Mme Chantal Bouchard
M. Harold Guay
M. Éric Cliche
M. Serge Côté
M. Pierre Dumas
M. Robert Mercier
M. Jean Morissette

Les membres votants suivants étaient absents :

M. Jean Cliche
M. Denis Dion
M. Olivier Dumais
M. Gérald Grenier
M. François Veilleux
M. Gilles Paquet
M. Jocelyn Vallières

Il n'y avait aucun observateur présent.

Étaient également présentes : Madame Véronique Brochu, directrice générale, ainsi que Madame Sofianne Bouchard-Verret, adjointe à la direction et chargée de projets en environnement.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'assemblée est ouverte à 18 h 33 en présence de 11 administrateurs. Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été transmis avant la rencontre.

Résolution CA165/09042025/001

Il est proposé par monsieur Pierre Dumas
appuyé par monsieur Serge Lapointe
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour.

2.1 Déclaration d'intérêts des administrateurs

Aucun point d'intérêt n'est déclaré.

Monsieur Harold Guay se joint à la rencontre à 18h35.

2.2 Partage d'information de la part des administrateurs – Des infos de vos secteurs d'activités!

Il est fait mention que le 24 mai prochain, l'UPA du Granit organise la journée *Fièrement agricole*. Un administrateur soulève que la présence du COBARIC à cette journée pourrait être pertinente. Cette idée est soutenue par le groupe. Il est conclu que le COBARIC entamera les démarches nécessaires à sa participation.

Formules Municipales - No 4614-PSG

Un administrateur mentionne que du 28 avril au 3 mai 2025 se tiendra la *Semaine de la transition énergétique*. Des activités seront proposées à Lac-Mégantic et ailleurs au Québec pour sensibiliser et inspirer la population à agir dans le domaine de la transition énergétique. Celui-ci transmettra les informations à la direction du COBARIC.

Section concertation COBARIC

3. Tour de table des représentants – Faites-nous part de vos besoins et intérêts !

Le président effectue un retour sur un élément du tour de table du CA de février dernier. Le COBARIC a été interpellé afin de soutenir une initiative citoyenne demandant le retrait du fluor dans l'eau potable de la ville de Saint-Georges. Après plusieurs contacts auprès d'experts du domaine, compte tenu de la divergence des informations scientifiques sur le sujet, de la nature plutôt reliée à la santé, les administrateurs souhaitent demeurer neutre sur le sujet. Un suivi sera fait par le COBARIC auprès de l'initiative citoyenne en ce sens.

On mentionne la tenue du 3e rendez-vous sur l'eau, organisé par le ROBVQ et ses partenaires à Orford les 13 et 14 mai prochain sous la thématique des milieux humides. Elle mentionne également la présence du COBARIC à cet évènement. Les rendez-vous sur l'eau remplaceront dorénavant les rendez-vous des OBV qui se tenaient annuellement.

4. Suivi du comité Communications

Il est mentionné que la nouvelle page d'accueil du site web du COBARIC est maintenant terminée. Le site internet revampé serait présenté aux administrateurs lors d'une rencontre d'information en ligne qui sera enregistrée. Les membres sont en accord avec cette proposition.

Le Comité communications a avancé le dossier de la politique de membrariat du COBARIC. Monsieur Proulx mentionne avoir fait des démarches auprès de quatre autres OBV afin d'obtenir des détails concernant leurs propres politiques de membership. Ces informations guideront les prochaines démarches du comité.

Finalement, le dossier de la cagnotte participative devrait être lancé en mai-juin. Un administrateur demande si des reçus pour fins de dons seront remis aux donateurs. Madame Brochu mentionne que puisque le COBARIC n'est pas un organisme de bienfaisance, il est impossible de produire de tels reçus. Un autre administrateur mentionne la possibilité de travailler conjointement avec une fondation du territoire afin de pouvoir remettre ces reçus. Cet élément a été considéré par le comité et sera remis de l'avant.

Monsieur Éric Cliche se joint à la rencontre à 18h53.

5. Suivi du comité Mégantic

Madame Brochu mentionne que le COBARIC a reçu un accusé réception, mais attend toujours une réponse par écrit de refus ou d'acceptation quant à la possibilité de financer la participation du COBARIC sur le comité de bon voisinage de Transports Canada. La réponse devrait aussi faire état des autres points mentionnés par le COBARIC dans la lettre transmise en février 2025, dont les stations d'échantillonnage. Elle mentionne également que les dossiers d'infrastructures demandant l'expertise des organismes environnementaux comme le COBARIC sont de plus en plus nombreux. Ce temps ne peut être couvert par la subvention statutaire des OBV et c'est pourquoi une démarche est en cours entre le ROBVQ et le regroupement national des conseils régionaux en environnement pour demander des sommes pour couvrir ses activités auprès du gouvernement provincial.

Un administrateur mentionne son intérêt à joindre le comité Mégantic. Les membres du comité sont en accord.

6. Présentation et adoption du suivi des objectifs de la stratégie de mobilisation à la concertation

Formules Municipales - No 46114-PSG

Madame Véronique Brochu présente le suivi des objectifs de la stratégie de mobilisation à la concertation, en précisant que les objectifs ont déjà été validés par le CA et que le présent exercice a pour but d'approuver le suivi des objectifs seulement pour dépôt au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs au 30 avril 2025.

Résolution CA165/09042025/002

Il est proposé par monsieur Daniel Samson
appuyé par monsieur Robert Mercier
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le suivi des objectifs de la stratégie de mobilisation à la concertation.

Madame Chantal Bouchard se joint à la rencontre à 19h15.

Section administrative COBARIC

7. Dépôt du procès-verbal de la 60e rencontre du comité exécutif du 5 février 2025

Le procès-verbal du comité exécutif est déposé. Aucun commentaire.

7.1 Suivi du comité exécutif

Un suivi du point 5.1 Modifications temps de travail est fait. Madame Brochu mentionne que l'équipe du COBARIC est de retour à 35 heures par semaine après un 3 mois à heures réduites. Lors de ce trimestre, un employé du COBARIC a dû être temporairement mis sur le chômage. Ce même employé a alors trouvé un autre emploi et a officiellement quitté l'équipe du COBARIC en date du 31 mars 2025. Il s'agit de monsieur Anthony Boutin, chargé de projets milieux hydriques et espèces exotiques envahissantes. Pour pallier à son départ, la direction a mis en ligne une offre d'emploi le 8 avril dernier. Il est mentionné que quelques candidatures ont déjà été obtenues.

8. Lecture, adoption et suivis du procès-verbal de la 164e rencontre du Conseil d'administration du 26 février 2025 (doc. 8)

Le procès-verbal de la 164e rencontre du conseil d'administration est déposé pour adoption.

Résolution CA165/09042025/003

Il est proposé par monsieur Harold Guay
appuyé par monsieur Pierre Dumas
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le procès-verbal de la 164e rencontre du Conseil d'administration du 26 février 2025.

Suivi du point 11. Monsieur Proulx mentionne qu'il siège maintenant officiellement comme administrateur sur le CA du ROBVQ. Il souhaite, dans son rôle, apporter une vision concrète de la réalité terrain des OBV de Chaudière-Appalaches au Regroupement. Monsieur Proulx fera des suivis auprès du CA du COBARIC et auprès des présidents des autres OBV de la Chaudière-Appalaches pour que tous soient au courant des discussions et avancées au sein du CA du ROBVQ.

Suivi du point 12.2. Monsieur Proulx mentionne que monsieur Provençal a transmis la lettre du COBARIC concernant le financement des organismes de bassins versants au Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs. Le MELCCFP a alors

Formules Municipales - No 46114-PSG

transmis une réponse au COBARIC, mentionnant sommairement que la situation actuelle ne permet pas de soutien immédiat pour les OBV. Un administrateur pose la question à savoir si des programmes gouvernementaux pourraient apporter une aide supplémentaire aux OBV. Il est mentionné par monsieur Proulx qu'aucun programme supplémentaire au statutaire n'existe actuellement concernant le financement à la mission des OBV.

9. Suivi du comité aviseur finances – États des résultats au 28 février 2025 et Prévisions 2024-2025 ajustées au 31 mars 2025

Madame Brochu présente les documents. Il est constaté que plusieurs mandats de 2024-2025, ayant été reportés à 2025-2026, ont créé un amenuisement des ressources financières pour l'année 2024-2025. M. Guay, président du comité aviseur finances mentionne que le COBARIC, grâce à ses efforts, réussit à tranquillement sortir la tête de l'eau puisque le déficit annuel s'amoindrit d'année en année. Cependant, il est nécessaire de poursuivre ces efforts et de suivre de près les finances.

10. Proposition d'un calendrier des rencontres 2025-2026 (doc.10)

Madame Brochu présente le calendrier des rencontres du conseil d'administration 2025-2026 proposé.

Résolution CA165/09042025/004

Il est proposé par madame Danièle Provencher
appuyé par monsieur Robert Mercier
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le calendrier des rencontres du conseil d'administration de 2025-2026.

11. Renouvellement de l'autorisation de signature de la direction générale pour le COBARIC

Madame Brochu présente la résolution pour l'autorisation de signature de la direction générale. Il s'agit du renouvellement annuel.

Résolution CA165/09042025/005

Il est proposé par monsieur Serge Coté
appuyé par monsieur Robert Mercier
et résolu à l'unanimité

DE MANDATER Mme Véronique Brochu à signer les ententes, conventions, demandes de financement, demandes d'appui ainsi que les documents d'adhésion, à la suite d'une approbation verbale ou écrite de la présidence ou son suppléant.

12. Nomination de délégué.s à l'AGA du ROBVQ de juin 2025 (doc.12)

Madame Véronique Brochu et monsieur Luc Proulx sont proposés en tant que délégués à l'assemblée générale annuelle du ROBVQ.

Résolution CA165/09042025/006

Il est proposé par monsieur Pierre Dumas
appuyé par madame Danièle Provencher
et résolu à l'unanimité

DE NOMMER M. Luc Proulx et Mme Véronique Brochu à titre de représentants du COBARIC à l'AGA du ROBVQ prévue le 19 juin 2025.

Formules Municipales - No 46114-PSG

13. Distribution et suivi du questionnaire obligatoire du MELCCFP

Madame Brochu mentionne que madame Sofianne Bouchard remplacera madame Émilie Sirois en tant qu'adjointe à la direction.

Un rappel est fait quant à la nécessité de compléter le formulaire obligatoire du MELCCFP à la fin de chaque conseil d'administration.

14. Varia

14.1 Système de surveillance de la rivière Chaudière

Monsieur Proulx mentionne que lors de la période de crue du printemps 2025, le Système de surveillance de la rivière Chaudière (SSRC) a été partagé par les médias en tant que système opéré par le Ministère de la Sécurité publique. Afin de remédier à la situation, monsieur Proulx mentionne son désir d'ajouter une mention à la page d'accueil du SSRC à l'effet que le présent système est coordonné par le COBARIC. Il est mentionné que toute modification du SSRC doit être approuvée par le comité pilote. Monsieur Proulx travaillera conjointement avec la chargée de projets inondations afin de faire entendre ses préoccupations au comité pilote.

De plus, il mentionne que les seuils non définis sur le SSRC sont nombreux. Monsieur Proulx mentionne son désir de trouver du financement auprès des ministères afin d'établir ces seuils. Madame Brochu mentionne qu'en dernier recours, le financement de ces travaux d'arpentage pourra être demandé aux municipalités propriétaires du système.

15. Levée de l'assemblée

Résolution CA165/09042025/007

Il est proposé par monsieur Serge Coté
et résolu à l'unanimité

DE LEVER l'assemblée.

L'assemblée prend fin à 20h00.

M. Luc Proulx	*Mme Véronique Brochu*
Président	*Secrétaire*

Formules Municipales - No 4614-PSG